

# Établissements scolaires : enjeux opérationnels des mesures d'atténuation des risques de COVID-19 dans les régions défavorisées du monde

Version accessible : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19/schools.html>

## Objectif du document

L'école joue un rôle crucial dans l'éducation des élèves concernant la prévention des maladies sur les plans individuel et collectif. En outre, un grand nombre d'enfants et d'adolescents dépendent des services essentiels proposés dans le cadre des établissements, tels que les programmes de distribution de repas, les services de suivi psychosocial, les services aux personnes en situation de handicap, ainsi que les services de proximité pour les populations vulnérables. L'école est considérée comme un refuge pour les enfants potentiellement victimes de différents types d'abus ou de violences. Ce document présente des recommandations pour atténuer les risques de transmission de la COVID-19 dans les établissements scolaires des régions défavorisées du monde. Il décrit également les enjeux associés à chaque mesure d'atténuation des risques, y compris les enjeux concernant les effets secondaires, comme l'insécurité alimentaire, l'exposition aux violences et les enfants présentant un risque élevé de décrochage scolaire. L'objectif est de permettre la reprise scolaire en toute sécurité et de soutenir les opérations engagées. Les propositions sont présentées par les pratiques d'atténuation (**hygiène respiratoire (utilisation des masques), lavage des mains et distanciation physique**). Ce document ne vise pas à se substituer aux lois, dispositions ou arrêtés locaux ou nationaux. Il a plutôt été conçu pour compléter les mesures d'atténuation des risques existantes ou prévues.

## Public visé

Ce document s'adresse aux personnes, institutions ou organisations devant se préparer ou répondre à la transmission de la COVID-19 dans la communauté et aux parties qui les assistent (les autorités nationales et locales, les bureaux nationaux des CDC, etc.). Ledit document contient des réflexions spéciales pour l'atténuation des risques liés à la reprise des activités scolaires et au soutien des opérations engagées dans des régions défavorisées au niveau international.

## Approche multidimensionnelle

Les mesures d'atténuation dans les établissements scolaires peuvent être classées en trois catégories : les contrôles individuels, les contrôles administratifs et les contrôles techniques. Il convient d'associer ces différents contrôles pour réduire le risque global de transmission de la COVID-19 dans la population scolaire (élèves et personnel).

<b>Contrôles individuels</b>	Comportement d'auto-protection et de protection de l'entourage de la population scolaire
<b>Contrôles administratifs</b>	Procédures et stratégies de sécurité de la population scolaire
<b>Contrôles techniques</b>	Structures matérielles mises en place pour respecter la distanciation sociale et protéger la population scolaire

**Remarque sur la mise en œuvre** : nous proposons des mesures visant à limiter la transmission de la COVID 19 dans les établissements de l'enseignement primaire et secondaire des régions défavorisées du monde. Même si certaines mesures peuvent sembler inenvisageables dans certains établissements, les écoles peuvent optimiser autant de mesures que possible et implémenter celles qui conviennent à leur contexte local. Les parents / gardiens, les enseignants et les directeurs des établissements doivent s'investir dans le processus de planification et d'application des mesures d'atténuation des risques de COVID-19 pour en garantir la réussite. Les mesures proposées peuvent être adaptées au contexte local en impliquant les populations locales dans le processus de planification et de prise de décision. À cet effet, les autorités et les directeurs d'établissements peuvent désigner des acteurs et des parties prenantes de confiance, comme des parents / gardiens



[cdc.gov/coronavirus](https://www.cdc.gov/coronavirus)

[www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19)

## L'HYGIÈNE RESPIRATOIRE

### Contrôles individuels : Recommandations générales sur l'hygiène respiratoire des élèves dans les établissements scolaires

**Porter un [masque](#) si possible.** Les masques sont particulièrement importants pour atténuer la diffusion de la COVID-19. Ils offrent un degré de protection aux personnes qui les portent et ils peuvent protéger les autres lorsque leur porteur est infecté par le virus de la COVID-19 sans le savoir. Porter un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter une distanciation physique de 2 mètres, et en particulier quand les personnes sont à l'intérieur avec une mauvaise ventilation, par exemple des élèves dans une salle de cours encombrée. Il faut souvent rappeler aux élèves de ne pas mettre leur main sur les yeux, le nez, la bouche ou les masques faciaux. Les enfants de moins de 2 ans ou toute personne qui a des difficultés à respirer, ou qui est inconsciente, inapte ou incapable de retirer le masque sans assistance, ne doivent pas porter de masque.

**Utiliser le coude ou un mouchoir** en cas de toux ou d'éternuement sans masque. Jeter les mouchoirs en papier et se laver les mains immédiatement soit avec du savon et de l'eau, soit avec un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.

**Rester chez soi en cas de maladie ou de contact rapproché avec une personne malade.** Si un élève ou un membre du personnel est malade, il ne doit pas venir à l'école. Si un cas de COVID-19 est connu ou supposé, les élèves et les membres du personnel doivent s'auto-isoler jusqu'à ce qu'ils aient présenté des symptômes respiratoires améliorés, 3 jours sans fièvre et que 10 jours se sont écoulés depuis la date d'apparition des symptômes. Si l'hypothèse de la COVID-19 n'est pas avérée, les élèves et le personnel doivent rester chez eux jusqu'à la disparition des symptômes.

### Contrôles administratifs et techniques : Moyens d'action des établissements scolaires

- ✓ Exiger que tout le personnel et les élèves portent un masque lorsqu'ils sont sur le terrain de l'école, si possible.
- ✓ Placer des panneaux rappelant au personnel et aux élèves de mettre un masque et contenant des [instructions sur comment porter et retirer correctement les masques](#) ainsi que sur [comment laver les masques](#).
- ✓ Afficher des panneaux enseignant aux élèves et au personnel [comment se protéger en cas de toux ou d'éternuement](#).
- ✓ Élaborer des politiques pour que les élèves et le personnel restent chez eux s'ils ont été testés positifs ou présentent des symptômes de COVID-19, s'ils s'occupent d'un membre de leur famille malade ou s'ils sont en contact étroit avec une personne malade.
- ✓ Développer des politiques flexibles en matière d'assiduité et de congés maladie pour encourager les élèves et le personnel à [rester chez eux lorsqu'ils sont malades](#) ou après [un contact étroit avec une personne malade](#).
- ✓ Appliquer la politique de rester chez soi en cas d'état malade.
- ✓ Déconseiller les récompenses d'« assiduité parfaite ».
- ✓ S'assurer que le personnel ne perdra pas de salaire pendant l'isolement ou la quarantaine.
- ✓ Veiller à ce que les élèves bénéficiant de la distribution des repas scolaires puissent toujours recevoir de l'aide en période de confinement ou de quarantaine.
- ✓ Envisager un dépistage quotidien des symptômes à l'entrée pour le personnel et les élèves – ne laisser entrer personne avec une fièvre supérieure à 38 °C (100,4 °F) ou présentant des signes de la maladie.
- ✓ Prévoir d'envoyer quotidiennement un message par texte/SMS/médias sociaux au personnel pour surveiller les symptômes de la COVID-19.

- ✓ Prévoir un plan pour les cas où [un élève ou un membre du personnel présente des signes ou des symptômes de maladie infectieuse compatible avec la COVID-19 à l'école.](#)

## Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre

- Des panneaux adaptés à l'âge avec des repères visuels sur [la façon de porter et d'enlever correctement les masques](#).
- Des signes adaptés à l'âge ont été affichés avec des repères visuels indiquant [comment couvrir les toux et les éternuements](#).
- Supports d'information pour les élèves, les parents / gardiens, les tuteurs et le personnel sur la façon de fabriquer, porter, retirer et laver correctement les masques le cas échéant.
- Documents d'information pour les élèves / parents / gardiens / tuteurs / personnel leur rappelant de rester chez eux s'ils sont malades.
- Personnel, thermomètre (de préférence un thermomètre sans contact) et outil de dépistage pour effectuer le dépistage des symptômes des élèves / du personnel à l'entrée.
- Temps de communication du personnel, du téléphone portable et du téléphone (par ex., crédit pour les appels et les messages) pour envoyer des messages textes de dépistage des symptômes au personnel et surveiller les réponses.
- Personnel et point désigné de contact responsable pour répondre aux préoccupations relatives à la COVID-19.
- Salle d'isolement pour séparer les élèves ou membres du personnel malades des autres si possible.
- Capacité du personnel à modéliser l'utilisation appropriée des masques et la façon de se protéger en cas de toux et d'éternuement.

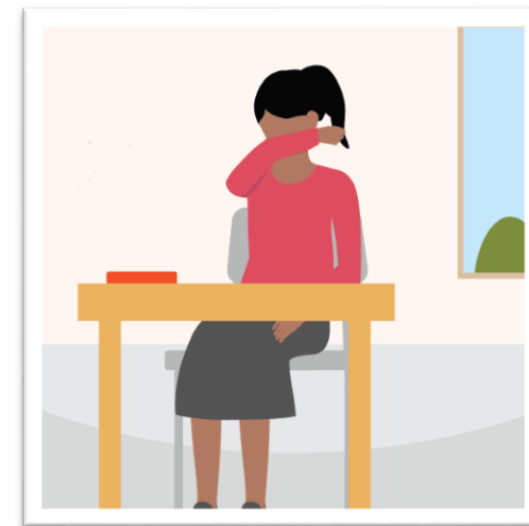
## Enjeux et défis pour les établissements scolaires

- Les jeunes élèves peuvent ne pas comprendre ou ne pas adhérer au port de masques toute la journée. Dans ces circonstances, privilégier le port de masques au moment de déposer ou récupérer les élèves, lors des mouvements dans les couloirs, les toilettes et autres espaces communs, et dans toutes les autres situations où la distanciation physique peut s'avérer difficile.
- Certains élèves peuvent avoir besoin de l'aide du personnel pour mettre ou ajuster leur masque.
- Certains élèves et membres du personnel peuvent être dans l'incapacité de porter un masque. Les exemples sont les élèves sourds ou malentendants qui s'appuient sur la lecture des lèvres pour communiquer, ceux qui présentent certains handicaps ou troubles mentaux, et ceux qui ont des problèmes sensoriels ou des sensibilités tactiles. Les établissements scolaires peuvent travailler avec les élèves, les familles, le personnel et les prestataires de soins pour accueillir ces personnes.
- Les écoles peuvent fournir du tissu aux élèves pour faire des masques, ou travailler avec des fabricants d'uniformes pour qu'ils fabriquent des masques en tissu (si des uniformes sont portés à l'école). Les écoles peuvent également travailler avec des ONG intervenant auprès de femmes ou d'adolescents pour coudre des masques faciaux en tant qu'activité génératrice de revenus.
- Les écoles doivent fournir des masques aux étudiants lorsque leur famille ou leurs gardiens ne peuvent pas le faire et envisager de fournir des masques aux étudiants qui arrivent à l'école sans masque.
- Les écoles doivent envisager d'établir un système d'élimination des masques usagés afin de réduire le risque d'exposition aux masques contaminés.
- Les établissements scolaires devront concevoir des plans de soutien du personnel si les enseignants/personnel restent chez eux en raison de leur maladie ou de celle des membres de leur famille.

- L'efficacité du dépistage des symptômes en général et en particulier chez les enfants est inconnue. Les membres du personnel peuvent cacher les symptômes/signes de maladie s'ils perdent leur salaire en restant chez eux, en risquant la propagation du virus à d'autres. La promotion et l'établissement de politiques flexibles en matière d'arrêts maladie pour permettre aux membres du personnel de rester chez eux lorsqu'ils sont malades ou qu'ils s'occupent de proches malades peuvent contribuer à prévenir ce risque.
- Les bénéficiaires des programmes d'alimentation scolaire ne peuvent pas rester chez eux lorsqu'ils sont malades si l'école est l'une de leurs principales sources de repas. Les établissements scolaires doivent élaborer un plan pour la collecte ou la livraison en toute sécurité des repas pour les élèves isolés/en quarantaine.
- Les établissements scolaires doivent s'assurer qu'il y a un espace pour isoler temporairement, en toute sécurité et en toute confidentialité sans stigmatisation pour les élèves et les membres du personnel qui tombent malades/ont des symptômes pendant la journée jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux.



Élèves portant un masque à l'école.



Élève se protégeant avec le coude en cas de toux.

## L'HYGIÈNE DES MAINS

**Contrôles individuels :** Recommandations générales sur l'hygiène des mains des élèves dans les établissements scolaires

**Montrer aux élèves et au personnel comment bien se nettoyer les mains et multiplier les initiatives dans ce sens.** S'assurer que les élèves et le personnel se lavent les mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement, après les pauses / récréations, après s'être mouchés ou avoir éternué ou toussé, avant et après avoir mangé, ou après être allés aux toilettes, et à d'autres [moments importants](#) de la journée.

*Les mains peuvent être nettoyées comme suit :*

**À l'eau et au savon.** L'eau et le savon sont efficaces pour se protéger contre la COVID-19. La meilleure source d'eau potable (dans l'idéal, une [source améliorée](#))<sup>1</sup> doit être utilisée pour le lavage des mains. Tous les types de savons (savon en pain, savon liquide et savon en poudre) permettent d'éliminer efficacement la COVID-19. S'assurer que toutes les surfaces de la main (au-dessus, en dessous, entre les doigts et les ongles) sont nettoyées à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes et séchées à l'air ou avec un essuie-main à usage unique (le cas échéant).

**De l'eau savonneuse** (un mélange d'eau et de savon en poudre ou liquide) peut également être utilisée. Pour préparer de l'eau savonneuse, il convient de mélanger suffisamment d'eau et de savon de manière à obtenir une mousse en se frottant les mains. Si de l'eau savonneuse est utilisée, il convient également de prévoir un autre poste de lavage équipé d'un robinet d'eau pour se rincer les mains. Sinon, l'eau savonneuse peut être fournie en bouteille ou dans tout autre type de contenant hermétique, et mise à disposition à proximité d'un poste de lavage équipé d'un robinet d'eau pure. Comme indiqué précédemment, la meilleure source d'eau potable doit être utilisée pour l'eau savonneuse et l'eau de rinçage. Le mode d'emploi de fabrication de l'eau savonneuse est disponible à la page 25 du présent [document](#).

**Au gel hydroalcoolique.** Si les mains sont visiblement propres, il est possible de les nettoyer avec une solution contenant au moins 60 % d'alcool, plutôt qu'avec de l'eau et du savon. Pour utiliser du gel hydroalcoolique, il convient de répartir suffisamment de produit pour traiter chaque partie des mains, puis de bien les frotter jusqu'à ce qu'elles soient sèches, soit environ 20 secondes.

Si le savon et l'eau, ou le gel hydroalcoolique pour les mains ne sont pas disponibles ou que leur utilisation est impossible, un lavage des mains avec une solution chlorée à 0,05 % peut être envisagé à titre temporaire. Cette solution doit être renouvelée tous les jours et préparée selon [le mode d'emploi disponible ici](#). En raison des risques d'irritation accrue, les jeunes enfants ne doivent pas utiliser de solution chlorée pour se laver les mains. Les personnes utilisant cette solution doivent faire preuve de vigilance pour éviter tout contact avec les yeux ou la bouche.

**Contrôles administratifs et techniques :** Moyens d'action des établissements scolaires

- ✓ Rendre obligatoire l'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement.
- ✓ Mettre en place un planning de nettoyage régulier des mains, notamment pour les jeunes enfants.

<sup>1</sup> Une [source d'eau potable améliorée](#) est une source qui, de par sa composition naturelle, protège efficacement la source de la pollution extérieure. Elle peut comprendre les canalisations d'approvisionnement en eau, les bornes-fontaines, les puits, les puits creusés et protégés, les sources protégées ou les eaux de pluie.

- ✓ Mettre en place une signalétique visuelle invitant les élèves et le personnel à se nettoyer régulièrement les mains, surtout aux [moment importants](#) de la journée, et leur communiquer [toutes les instructions nécessaires à cet effet](#).
- ✓ Assurer un accès généralisé aux installations d'hygiène des mains en plaçant les postes d'hygiène des mains (postes de lavage des mains ou distributeurs de gel hydroalcoolique) aux entrées, aux sorties, dans les salles de cours et à moins de 5 mètres (16 pieds) des toilettes/latrines (le lavage des mains à l'eau et au savon doit être prioritaire après l'utilisation des toilettes). Des repères visuels à faible coût peuvent être utilisés pour orienter ou « encourager »<sup>2</sup> les élèves/le personnel vers des installations d'hygiène des mains dans l'ensemble de l'école et pour maintenir la distanciation physique en cas de mise en file d'attente pour des installations d'hygiène des mains.
- ✓ S'assurer que les stations de lavage des mains sont conformes [aux principes de changement du comportement en matière d'hygiène des mains](#). Des informations complémentaires sur les différentes conceptions de postes de lavage des mains sont disponibles [ici](#). En particulier, les stations de lavage des mains doivent : 1) Laisser les utilisateurs mouiller et se rincer les mains sous un jet d'eau courante ; 2) Sécuriser le savon fourni avec une cage (savon liquide), une corde (savon à savon) ou un autre dispositif ; 3) Disposer d'un endroit pour récupérer l'eau usagée ; 4) Fournir du matériel de séchage des mains à usage unique chaque fois que possible ; 5) Prévoir une poubelle pour récupérer le matériel de séchage des mains à usage unique (le cas échéant).
- ✓ L'installation, la supervision et le réapprovisionnement régulier des postes d'hygiène des mains doivent être sous la responsabilité des administrateurs ou du personnel de l'école.
- ✓ En cas d'utilisation d'une solution chlorée à 0,05 %, fournir à ceux qui mélangent un équipement de protection individuelle (gants épais, tabliers épais et chaussures fermées).
- ✓ Lorsqu'il n'y a pas de source d'eau améliorée ou lorsque l'approvisionnement en eau est limité, des mesures temporaires telles que le transport par camion d'eau peuvent être introduites. À long terme, les investissements dans l'amélioration de l'approvisionnement en eau doivent être prioritaires pour garantir une eau adéquate pour l'hygiène et le nettoyage des mains.
- ✓ Entreposer le savon et les produits à base d'alcool en lieu sûr et fermé à clé ; tenir hors de portée des enfants et éviter tout contact avec des sources inflammables.

### Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre

- Accès quotidien à des fournitures adéquates pour soutenir l'hygiène des mains, y compris de l'eau potable et un approvisionnement constant en savon, un gel hydroalcoolique contenant au moins 60 % d'alcool, ou des ingrédients pour préparer une solution de lavage des mains.
- Les administrateurs et le personnel de l'école doivent appliquer les pratiques d'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de l'école.
- Les administrateurs et le personnel de l'école doivent vérifier régulièrement les postes d'hygiène des mains et les réapprovisionner si nécessaire.
- Les administrateurs et le personnel de l'école doivent modéliser les comportements appropriés pour l'hygiène des mains.
- Des panneaux avec des repères visuels et des annonces à l'échelle de l'école encourageant l'hygiène des mains. Les messages doivent être adaptés à [l'âge](#) et inclure des informations sur [quand](#) et [comment pratiquer l'hygiène des mains](#).
- Peindre, utiliser de la craie, du ruban adhésif ou des affiches pour fournir des repères visuels pour les installations de lavage des mains.
- En cas d'utilisation d'une solution chlorée à 0,05 %, équipement de protection individuelle (gants en caoutchouc, tabliers épais et chaussures fermées) pour ceux qui mélangent cette solution.

<sup>2</sup>Les « encouragements » sont une stratégie de changement de comportement efficace qui fait référence aux changements dans l'environnement physique pour indiquer et récompenser un comportement. L'utilisation de repères pour le lavage des mains est décrite [ici](#).

- ❑ Emplacement verrouillé pour le stockage des fournitures d'hygiène des mains pendant la nuit, y compris les stations ou les distributeurs de gel hydroalcoolique.

### Enjeux et défis pour les établissements scolaires

- Le personnel doit toujours vérifier si les stations d'hygiène des mains sont réapprovisionnées régulièrement. Les écoles peuvent assigner une personne de contact responsable de la supervision des stations d'hygiène des mains pour garantir leur entretien.
- Il y aura des coûts associés à l'achat de stations de lavage des mains ou de distributeurs de gel hydroalcoolique, au remplissage d'eau et de savon (ou de savon), d'équipements de protection individuelle (si nécessaire), au développement et à l'impression de supports de communication, et éventuellement au paiement du personnel pour recharger et renforcer l'utilisation des stations d'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie.
- Si les établissements scolaires ne disposent pas d'un approvisionnement en eau de qualité sur le site, il sera plus difficile et coûteux de réapprovisionner régulièrement les stations d'hygiène des mains. Les établissements scolaires où l'eau est rare peuvent envisager des solutions temporaires pour l'approvisionnement en eau, telles que le transport routier d'eau. L'utilisation d'un gel hydroalcoolique pour les mains est une alternative sûre aux stations de lavage des mains qui nécessitent de l'eau, mais qui a toujours un coût associé. Les jeunes enfants peuvent avoir besoin d'être surveillés lors de l'utilisation d'un massage des mains pour éviter une ingestion accidentelle.
- Des contraintes pourraient peser sur la chaîne d'approvisionnement en savon et gel hydroalcoolique si la demande augmente à mesure que la COVID-19 se propage. Les matériaux de séchage des mains à usage unique (tels que les essuie-mains en papier) sont souvent indisponibles, peuvent être coûteux et augmentent les déchets ; le séchage à l'air des mains est une alternative sûre tant que les mains sont bien séchées.
- Si vous utilisez une solution à 0,5 % de chlorure, les administrateurs de l'école ou le personnel doivent porter des masques, des gants en caoutchouc, des tabliers épais et des chaussures fermées pendant la procédure de mélange (pour éviter les risques possibles pour la peau et ceux liés aux inhalations). Elles doivent également être formées à la façon de mélanger la solution chlorée. Si aucun gant en caoutchouc n'est disponible, il est possible d'utiliser n'importe quel type de gants. Le personnel chargé de préparer le mélange doit retirer ses gants et se laver les mains juste après le mélange. À défaut de tablier, le personnel peut porter une tenue de protection (comme un pantalon et une chemise à manches longues).





Les élèves se désinfectent les mains à l'entrée de l'école et portent des masques.



Des repères visuels pour inciter les élèves à désinfecter leurs mains.

## LA DISTANCIATION PHYSIQUE

**Contrôles individuels** :Recommandations générales sur la distanciation physique dans les établissements scolaires

Observer **une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds)** dans la mesure du possible entre les personnes qui ne vivent pas ensemble.

**Contrôles administratifs et techniques** :Moyens d'action des établissements scolaires

### **Limiter les mélanges entre les différentes classes.**

- ✓ Veiller à ce que la même classe ait cours tous les jours avec le même titulaire/enseignant (par ex., rester dans la même salle) dans la mesure du possible et limiter les échanges avec les autres classes, enseignants et personnels (par ex., programmer les récréations et les repas à la cantine à des heures différentes).
- ✓ Limiter les activités extra-scolaires, les sorties scolaires et les réunions et événements interclasses.
- ✓ Limiter l'accès à l'établissement des parents / gardiens, des bénévoles et des visiteurs non essentiels.
- ✓ Inviter les élèves à respecter une distance de 2 mètres (6 pieds) entre eux et leurs camarades lorsqu'ils se rendent en cours.
- ✓ Mettre en place des protocoles visant à limiter les contacts avec les parents / gardiens, le personnel et les autres élèves au moment de l'arrivée / du départ des élèves.
- ✓ Indiquer un emplacement à proximité de l'entrée et de la sortie de l'établissement que les parents / gardiens ne doivent pas dépasser lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. Mettre en place une signalétique visuelle (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol, et via des panneaux) pour indiquer le point à ne pas franchir.
- ✓ Inviter les parents / gardiens à porter des masques lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants.
- ✓ Inviter les parents / gardiens à rester dans leur voiture ou sur leur moto ou vélo lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants pour limiter le brassage et la promiscuité.

### **Modifier la disposition des salles de cours.**

- ✓ Espacer les chaises / bureaux d'au moins 2 mètres (6 pieds) les uns des autres, dans la mesure du possible. Marquer l'espacement avec des repères au sol (à la craie ou avec de la bande adhésive).
- ✓ Tourner tous les bureaux et toutes les tables dans la même direction afin que les élèves ne soient pas en face les uns des autres. Demander aux élèves de s'asseoir d'un seul côté de la table.

### **Limiter la promiscuité.**

- ✓ Mettre en place un système de circulation unidirectionnelle dans les couloirs, les salles de cours et les locaux. Marquer des signes de distanciation physique (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol ou dans les allées, et via des panneaux muraux) pour garantir une distanciation d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre les personnels et les élèves dans les rangs, les couloirs et les installations sanitaires (toilettes), et à d'autres moments. Affecter du personnel à la surveillance des mouvements dans les couloirs, les salles de cours et ailleurs dans l'école pour veiller au respect des recommandations de distanciation physique.

- ✓ Placer des panneaux et émettre régulièrement des annonces (par ex., via un système de diffusion publique ou un mégaphone porte-voix) invitant à toujours observer la distanciation physique ( $\geq 2$  mètres [6 pieds]).
- ✓ Fermer les espaces communs, comme les cantines et les terrains de jeu.
- ✓ Modifier les emplois du temps scolaires. Les options possibles sont entre autres :
  - 1) Échelonner les heures d'arrivée et de sortie des cours, ainsi que les récréations.
  - 2) Fragmenter l'emploi du temps : prévoir la présence en cours de certains élèves le matin, et d'autres élèves l'après-midi et le soir, dans les conditions d'éclairage et de sécurité autorisées.
  - 3) Fragmenter la semaine scolaire : programmer la présence de certains élèves en cours certains jours (par ex., le lundi, le mercredi et le vendredi) et d'autres élèves d'autres jours (par ex., le mardi, le jeudi et le samedi).
- ✓ Sensibiliser les parents / gardiens, les élèves et le personnel, et les inviter à ne pas se réunir ni à se côtoyer lorsqu'ils se rendent dans l'établissement ou qu'ils en sortent, et pendant les récréations.
- ✓ Demander aux élèves de respecter une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre eux lorsqu'ils se rendent ensemble en cours ou qu'ils en reviennent, et pendant les récréations.
- ✓ Demander aux élèves et aux adultes de porter des masques, dans la mesure du possible, de bien se nettoyer les [mains](#) et d'avoir une excellente [hygiène respiratoire, notamment en portant des masques](#), en particulier s'ils pratiquent le covoiturage ou qu'ils prennent les transports en commun ; limiter le nombre de passagers en voiture en laissant un siège libre sur deux, si possible, et laisser les fenêtres ouvertes.
- ✓ Nettoyer les bus scolaires avant chaque service, notamment les surfaces que les enfants touchent fréquemment ; prévoir un enfant par rangée ou un siège libre sur deux en l'absence de rangée, sauf si les élèves sont de la même famille ; laisser les fenêtres ouvertes. Le conducteur de bus et les passagers doivent porter des masques.
- ✓ Mettre en place une signalétique visuelle (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol, ou en affichant des panneaux) pour indiquer les emplacements de distanciation physique appropriés des parents / gardiens lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants.
- ✓ Demander au personnel de veiller au respect de la distanciation physique des élèves à l'arrivée et à la sortie de l'établissement, et pendant les récréations.

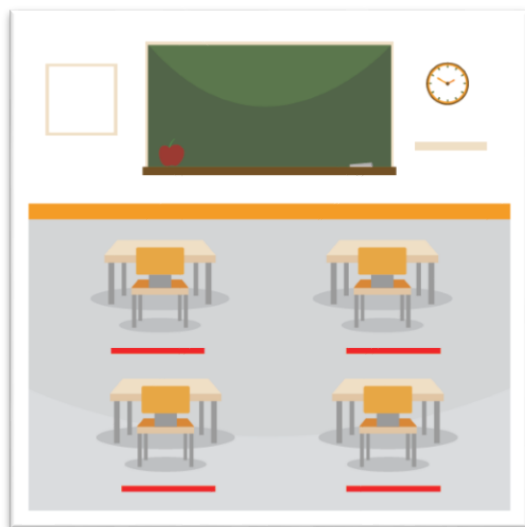
### Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre

- Veiller à la disponibilité de supports de communication (radio, SMS / messagerie mobile / médias sociaux, courriers / annonces destinés aux parents / gardiens) pour communiquer les nouvelles procédures aux parents / gardiens, aux élèves et au personnel.
- Placer des panneaux et diffuser des annonces dans tout l'établissement (par ex., via un système de diffusion publique ou un mégaphone porte-voix) pour informer les élèves / personnel des nouvelles procédures et des raisons de leur mise en place, et pour leur rappeler d'observer la distanciation physique.
- Signalisation visuelle à la peinture, à la craie ou avec des panneaux ou de la bande adhésive au sol pour marquer l'espacement des bureaux / tables / chaises, les voies de circulation et les repères de distanciation physique.
- Créer des ordres de passage et des emplois du temps pour l'accès des élèves à l'établissement, leur sortie, et les récréations.
- S'assurer que le personnel de l'école se conforme aux conditions appropriées de distanciation physique, et rappeler aux élèves et aux parents / gardiens de respecter la distanciation physique.

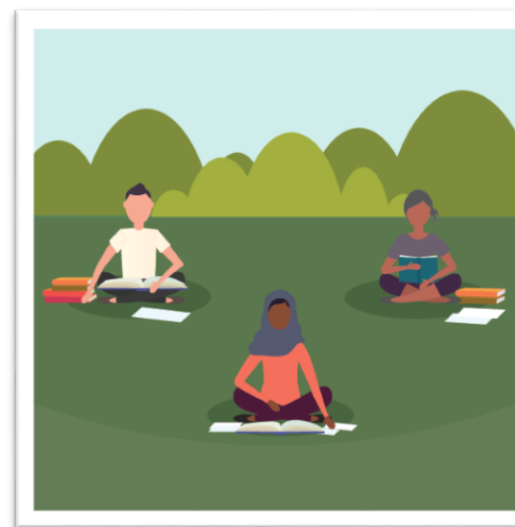
### Enjeux et défis pour les établissements scolaires

- Les élèves peuvent bénéficier de la distribution de repas au sein de l'établissement. Si d'autres repas ou en-cas sont fournis aux élèves, il convient de tenir compte des points suivants :
  - Les autres repas ou en-cas doivent être emballés ou en boîte.
  - Si des repas chauds doivent être servis, veiller à en confier la distribution à une seule personne (les élèves ne doivent pas se servir).
  - La personne qui distribue les repas doit porter un masque et se laver les mains avant d'enfiler des gants.
  - Les élèves doivent respecter la distance physique concernée (2 mètres [6 pieds]) et porter un masque en tissu dans la file d'attente.
  - S'assurer que les élèves se lavent les mains ou les nettoient avec du gel hydroalcoolique avant de manger.
  - Les repas peuvent être pris dans les salles de cours ou à l'extérieur, plutôt que dans les locaux de la cantine (après la désinfection appropriée des bureaux / tables et le [nettoyage des mains](#)).
- Si les salles de cours sont trop petites pour bien espacer les bureaux/tables et observer la distanciation physique, il convient de tenir compte des points suivants :
  - Ouvrir les fenêtres et les portes (si cela est sans risque) pour améliorer la circulation de l'air provenant de l'extérieur.
  - Utiliser les autres espaces, tels que les cantines et les gymnases, comme salles de cours temporaires.
  - Organiser les cours en extérieur si les conditions sont sûres et propices à un environnement d'apprentissage (il convient de tenir compte des conditions météorologiques, de la pollution, de la faune, etc.).
- Modifier les emplois du temps des élèves peut réduire le nombre total d'heures d'enseignement par jour ou semaine qu'ils reçoivent. Les écoles peuvent compléter les apprentissages en classe avec des plateformes d'enseignement à distance en fonction du contexte local et de la population desservie. Celles-ci incluent e-learning, SMS / messagerie mobile, les médias sociaux, les programmes télévisés, la radio et les ressources sur papier. Les administrateurs des établissements scolaires doivent être conscients que l'enseignement à distance peut présenter d'autres risques pour le développement personnel des élèves, s'il n'est pas encadré (par ex., le cyberharcèlement, le temps excessif passé sur les écrans, l'absence d'enseignement en direct et l'engagement auprès des enseignants / collaborateurs). Les administrateurs des établissements scolaires privilégier des emplois du temps modifiés en faveur des enfants les plus exposés aux risques de décrochage scolaire (par ex., les filles, les élèves nécessitant un enseignement spécifique, les élèves susceptibles de décrocher et les autres élèves pour lesquels l'enseignement à distance sera plus difficile).
- Les administrateurs des établissements scolaires peuvent s'assurer que des possibilités d'enseignement à distance / télétravail à distance sont bien disponibles pour les élèves et le personnel exposés à un risque plus élevé de maladies graves (par ex., les personnes atteintes de pathologies sous-jacentes, comme une maladie chronique ou le diabète, ou les personnes immunodéficientes, et les personnes âgées).
- La distanciation sociale peut être difficile pour les prestataires de services directs, notamment les prestataires de soins personnels, les paraprofessionnels, les thérapeutes et les personnes aidant les élèves porteurs de handicaps. Outre les mesures de prévention classiques, s'assurer que les prestataires de services directs portent un masque pour côtoyer l'élève à moins de 2 mètres (6 pieds) de distance, ainsi que des gants jetables pour le toucher.
- Les mesures de distanciation physique et d'isolement peuvent contribuer à augmenter les risques d'agression (par ex., du fait de passer plus de temps avec l'agresseur dans la même pièce). Les directeurs d'établissements doivent :
  - Désigner un interlocuteur auquel les élèves et le personnel peuvent se confier s'ils ont été victimes d'agressions. Rappeler régulièrement aux élèves et au personnel qu'ils peuvent contacter cette personne en toute sécurité et confidentialité, sans être stigmatisés.
  - Veiller à ce que le personnel soit attentif aux signes d'agression contre les enfants (élèves) et les adultes (autres catégories de personnel) et à ce qu'il sache comment signaler les cas d'agression supposés.

- Mettre en place un dispositif de sécurité pour traiter les cas d'agression signalés ou supposés contre les élèves et le personnel.
- Encourager les parents et les gardiens des élèves au moyen de communications régulières contenant des ressources et des outils avec des mécanismes positifs de réponse à la situation et [de prise en charge parentale](#) afin de prévenir la violence contre les enfants.



La bande adhésive au sol marque les emplacements d'espacement des bureaux/tables.



Les cours peuvent être dispensés en extérieur si les conditions sont favorables.

### Mesures supplémentaires pour maintenir des opérations saines

- Les écoles doivent avoir mis en place des plans pour reconnaître si quelqu'un est malade lorsqu'il arrive à l'école, ou durant la journée, et spécifier un endroit au sein de l'établissement scolaire où les personnes malades peuvent être isolées jusqu'à ce qu'elles puissent retourner à la maison ; si possible, identifier des personnes à contacter pour le malade éventuel et un plan de communication avec les gardiens si nécessaire.

### Nettoyage et désinfection

- Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces les plus en contact avec les personnes (les équipements des terrains de jeu, les poignées de portes et les robinets) à l'intérieur de l'établissement scolaire. L'utilisation en commun des objets doit être limitée autant que possible. Si l'utilisation commune de certains objets est nécessaire, les élèves doivent se laver les mains ou utiliser un désinfectant avec au moins 60 % d'alcool avant et après l'usage des objets en question.

### Identification d'un contact désigné

- Désigner un membre du personnel tel que l'infirmière de l'école comme personne à contacter pour les questions relatives à la COVID-19. Tous les membres du personnel de l'école et toutes les familles doivent connaître cette personne et savoir comment la contacter.

- Former le contact ainsi désigné et / ou les autres membres du personnel sur les protocoles de suivi de contact et s'assurer qu'ils sont à même de prendre en charge des activités complètes de contact à plein temps au besoin.

### **Reconnaître les signes et les symptômes**

- Les parents ou gardiens doivent être vivement encouragés à surveiller leurs enfants pour détecter chaque jour les [signes de maladies infectieuses, y compris la COVID-19](#).
- Les élèves présentant des symptômes de maladies infectieuses ou des symptômes compatibles avec la COVID-19 ne doivent pas assister au cours en présentiel.

### **Établir des procédures pour prendre en charge les élèves et les membres du personnel qui développent des symptômes à leur arrivée à l'école ou durant la journée.**

- Les administrateurs des établissements scolaires et les membres du personnel doivent travailler avec les parents et les autres parties prenantes pour développer des plans d'action si les élèves ou le personnel développent une maladie avant ou durant la journée d'école. Ces plans doivent désigner la ou les personnes responsables pour s'assurer qu'un endroit est disponible pour les élèves / membres du personnel devant s'isoler s'ils ne peuvent pas retourner de suite chez eux.
- Un plan de communication doit être développé pour contacter les gardiens ainsi que le personnel médical approprié si requis par les autorités locales ; une communication claire doit être maintenue entre les membres du personnel, les élèves, les gardiens et les autres parties prenantes.
- Préparer des modèles écrits pour l'école afin d'assurer une communication claire et cohérente sur la continuité pédagogique et les protocoles en matière de mise en quarantaine et de suivi de contact avec le personnel et les familles.
- Désigner une pièce / salle d'isolement avec des services d'hygiène distincts à distance de l'infirmerie, dans la mesure du possible. Si plus d'une personne sont présentes dans la pièce / salle d'isolement, s'assurer que chacun porte un masque et reste à **2 mètres de distance des autres**.
- S'assurer que des masques en surplus sont toujours disponibles pour les élèves et les membres du personnel qui sont malades.
- Des guides rapides adaptables pour les [enseignants](#), les [infirmiers](#) et les [gardiens](#) sont disponibles si un élève présentent des signes de la COVID-19 en classe. Ces guides peuvent également être adaptés pour le personnel.

### **Support pour l'adaptation et la résilience**

- Fournir des informations sur la santé mentale et le bien-être au personnel, aux étudiants et aux parents / gardiens. Il s'agit par exemple de [ressources sur le stress et l'adaptation](#), de conseils et d'outils sur l'art d'être parent, de [Comment maintenant \(How Right Now\)](#), et d'autres ressources de soutien (par exemple, les services de proximité, les lignes d'assistance téléphonique nationales).
- Promouvoir auprès des enseignants, des membres du personnel et des élèves une alimentation saine, l'exercice physique et le sommeil et les encourager à trouver du temps pour se détendre.
- Encouragez les enseignants, les membres du personnel et les élèves à parler de leurs préoccupations et de leurs sentiments avec des personnes de confiance.
- Normaliser les messages sur la peur et l'anxiété et promouvoir des stratégies d'auto-assistance auprès des élèves et de leurs parents, des enseignants et des autres membres du personnel de l'école.
- Faire régulièrement connaître les faits relatifs à la COVID-19 obtenus auprès des sources fiables d'information pour lutter contre la désinformation et atténuer les craintes.